

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 45 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: . . . 30 c.
Faits divers: . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITTE et C^o, 31, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS

14 JANVIER
2 0/0. . . 45 90
4 1/2. . . 96 00
Emprunts (5 0/0). . . 104 67 1/2

15 JANVIER
(Service gouvernemental)

3 0/0. . . 65 85
4 1/2. . . 96 10
Emprunts (5 0/0). . . 104 67 1/2

Service particulier du Journal de Roubaix

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour.

Actions	Banque de France	3868 00
	Société générale	525 00
	Crédit foncier de France	890 00
	Chemins autrichiens	637 00
	Lyon	967 00
	Est	572 00
	Ouest	627 00
	Nord	1195 00
	Midi	710 00
	Séparés	710 00
	Belge	34 0/0
Actions	Banque ottomane (ancienne)	435 00
	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres	cote	25 17
Crédit	Mobilier	186 00
Turc		21 50

DEPECES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 14 janvier.

Change sur Londres, 4.84 1/2; change sur Paris, 513 3/4

Valeur de l'or, 112 5/8

Café good fair, (la livre) 18 1/4

Café good Caroes, (la livre) 19 5/8

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets:

Havre, 15 janvier.

Cotons: Vente 900 b. Marché calme bien tenu.

Liverpool, 15 janvier.

Cotons: Vente 6,000 b., inchangé.

New-York, 15 janvier.

Cotons: Vente marché ferme, position saine.

Recette de la semaine: 16,000 b.

Dépêches affilées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 14 janvier.

Cotons: Ventes 8,000 b. Marché calme.

Upland 6 3/4.

Havre 14 janvier.

Cotons: Ventes 750 balles, faciles, janvier-mars 78, New-York 79.

New-York, 14 janvier.

Recettes 135,000 b.

ROUBAIX 15 JANVIER 1876

Bulletin du jour

On commence à s'inquiéter, au point de vue des élections, des intempéries du mois de janvier, empêchant sur un grand nombre de points la circulation en voiture ou en chemin de fer. On se demande comment feront les délégués municipaux de plusieurs départements pour se concerter sur les différents points de réunion qui leur seront assignés. La neige couvre la plupart des départements du Midi, notamment l'Hérault, l'Aude, l'Aveyron, les Pyrénées-Orientales, etc. Les communications dans toute cette région sont très-difficiles et l'on craint déjà que beaucoup de municipalités, n'ayant pas reçu à temps les instructions administratives nécessaires, ne puissent procéder, dimanche, à l'élection des délégués séparatoires. Les dépêches à

destination de l'Hérault passent actuellement par Marseille.

En Corse, la neige a interrompu toutes les communications à l'intérieur tandis que les tempêtes rendent, depuis plusieurs jours, les côtes inaccessibles. Aucun paquebot de France ou d'ailleurs n'a entré dans le port d'Ajaccio depuis samedi dernier. Les rivières sont débordées.

Perpignan est bloqué et l'on travaille activement à déblayer la voie ferrée.

On sait que plusieurs députés, et membres du conseil général de la Seine ont écrit au préfet de police pour lui demander si une réunion ayant pour but l'examen d'une candidature ouverte au Sénat, et à laquelle seraient convoqués un grand nombre d'ouvriers « ne serait pas l'objet de quelque empêchement. » M. Léon Renault, après avoir donné communication au général Ladmiraux de cette lettre, a répondu aux signataires par un refus. « M. le gouverneur de Paris a pensé dit-il, qu'une telle réunion prendrait, suivant toutes probabilités, un caractère public, et constituerait ainsi une infraction à la loi qui n'admet à prendre part aux réunions ayant pour objet la discussion des candidatures sénatoriales que les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués des conseils municipaux.

La France n'a pas encore fait de réponse officielle à Vienne au sujet de la note Andrássy.

Elle a toutefois laissé pressentir à Vienne son adhésion. La France et l'Italie attendent, avant de répondre officiellement, la réponse de l'Angleterre, qui n'a pas encore été faite. Il est probable que la réponse du cabinet anglais sera délibérée en conseil des ministres. Elle peut, s'il en est ainsi, se faire attendre quelque temps encore, car le conseil des ministres de l'Angleterre ne paraît pas devoir se réunir de quelques jours.

Le gouvernement austro-hongrois a besoin d'argent; pour en obtenir, il s'est adressé à des banquiers; mais les négociations entamées n'ayant pas abouti à un résultat satisfaisant, l'emprunt sera effectué par voie de souscription publique. Loin de diminuer, la crise financière ne fait que croître à Saint-Petersbourg et à Moscou. Le papier-monnaie russe subit des dépréciations quotidiennes de plus en plus alarmantes.

Circulaire de M. Léon Say

Le ministre des finances, M. Léon Say, vient d'adresser la circulaire suivante aux agents de son administration:

MM. les directeurs généraux, MM. les trésoriers payeurs généraux, Les élections pour le choix des sénateurs et des députés vont, pendant la dernière moitié du mois de janvier et pendant tout le mois de février, préoccuper un grand nombre de personnes, leur importance est, en effet, capitale, puisqu'elles ont pour objet de compléter le gouvernement et d'assurer le fonctionnement régulier de la constitution; elles peuvent, en conséquence, amener une certaine agitation dans les esprits. Il faut que l'administration des finances ne soit, à aucun degré, mêlée à cette agitation. Chargés de veiller à la rentrée exacte de l'impôt et à l'acquiescement régulier des dépenses publiques, les agents des finances doivent, tout en conservant leur entière liberté de leurs votes, se renfermer scrupuleusement dans le rôle qui leur est réservé. Je vous prie de donner des instructions dans ce sens aux agents qui sont placés sous vos ordres.

Vous aurez à leur faire savoir qu'ils ne doivent assister à aucune réunion, ni apposer leur nom sur des pétitions, circulaires ou d'autres affiches. Ils ne doivent prendre part, enfin, à aucune manifestation lorsque les résultats seront proclamés. C'est à ce prix seulement qu'ils pourront conserver auprès des contribuables une autorité qui leur est si nécessaire de pouvoir exercer, dans l'intérêt des finances de l'Etat.

Circulaire du ministre de l'Agriculture et du Commerce

Monsieur le préfet,

Durant la période électorale, il importe que les fonctionnaires et agents du gouvernement, quels qu'ils soient, ne méconnaissent pas les résolutions qu'il a hautement manifestées et qui consistent, avant tout, à respecter et à protéger la liberté des suffrages. J'ai pleine confiance que ceux qui relèvent du ministère de l'Agriculture et du Commerce ne manqueront pas à ce devoir. Ils n'abusent pas de l'influence qu'ils peuvent tenir de leur emploi pour peser, contrairement à nos intentions, sur le choix des électeurs. Il vous appartient, monsieur le préfet, d'y tenir la main. Les vérificateurs des poids et mesures, en particulier, sont en rapport avec des catégories nombreuses d'électeurs: la loi les place sous votre surveillance. La latitude ou les actes de quelques-uns d'entre eux, ou de tous autres fonctionnaires de mon administration donnaient lieu à des plaintes, que je suis loin de prévoir, et qui vous paraîtraient fondées, je vous serais obligé de m'avertir et j'aviserais sans retard. Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, C. DE MEXAUX.

M. Sarcy et l'Index

L'autre jour, à propos d'un livre du très-docte et très-pieux abbé Moignon, mis à l'index non à cause des notes et de l'introduction qui sont du savant prêtre, mais pour les documents qu'il cite et que précisément il voulait dénoncer aux chrétiens, quelques journaux ont raillé la congrégation de l'Index. C'est, à ce qu'il nous semble, l'occasion de reproduire quelques réflexions publiées par un journal sur ce sujet en 1869:

« C'est, à mon jugement, un des lieux communs les plus nuis de la déclamation libre-penseuse que de crier contre la congrégation de l'Index et les condamnations qu'elle porte sur certains livres. Comment! Comment! les hommes qui ont un ensemble de croyances, qui sont chargés de les protéger contre les attaques du dehors, qui font de ce devoir une affaire de conscience, lisent un voyage qu'ont vient de publier, et ils disent à ceux qui partagent la même foi: « Prenez garde! les idées répandues dans ce livre sont propres à ébranler les principes sur lesquels repose notre croyance commune. Vous pourriez, sans vous en apercevoir, y prendre un secret plaisir et vous abandonner à des nouveautés hardies; elles couvrent un piège, nous vous avertissons; abstenez-vous. »

« Eh bien, que trouvez-vous dans ce langage qui ne soit conforme en tout au bon sens et à la raison? Remarquez bien, s'il vous plaît: la congrégation de l'Index ne s'adresse pas le moins du monde aux incrédules. Elle sait parfaitement que sur ceux-là elle n'a aucune influence; elle les laisse absolument libres cheter et d'apprendre par cœur, si bon leur semble, les œuvres qu'elle juge à propos de condamner. De quoi peuvent ils donc se plaindre? Elle n'a en vue que les catholiques convaincus, fervents. Ceux-ci lui demandent comme des enfants soumis: « Mère, puis-je lire ce volume, me le permet-tu? Et elle répond: « Non, mes enfants, il y aurait du danger pour votre âme sur laquelle j'ai mission

de veiller. En quoi, nous, abonnés du Journal et de l'Opinion nationale, cette proscription nous choque-t-elle? Est-ce qu'elle nous prive de cet ouvrage? Est-ce que les prières dont elle menace ceux qui les lisent s'appliquent à nous? »

L'article se terminait par ces mots: « Laissons aux charlatans du journalisme ces textes à déclamations faciles; laissons aux badauds l'admiration piteuse de ces philippiques à la Prud'homme. » L'article était signé: Francisque Sarcy.

Le maréchal Canrobert

Sous le titre: Une visite au maréchal Canrobert, M. Henri d'Iderville publie dans la Revue de France le récit d'un entretien qu'il a eu avec un brave soldat dont certains incidents politiques ont remis ces jours-ci le nom en lumière. Le maréchal Canrobert a rappelé à son interlocuteur un fait assez peu connu du public, qui se produisit au début de la campagne d'Italie et dans lequel il joua le principal rôle.

« Vous vous souvenez avec quelle précipitation fut déclarée la guerre en 1859 entre l'Autriche et l'Italie. Il n'y avait pas un instant à perdre, les Autrichiens étaient sur le théâtre de la lutte. — Notre armée dut s'avancer, vous le savez, d'un côté par Gènes, de l'autre par les Alpes. J'étais le chef de l'armée qui, suivant le chemin d'Annibal et de Bonaparte, dit en souriant le maréchal, descendait de France par les montagnes. Le temps pressait. Déjà les Autrichiens menaçaient Turin. Enfin j'arrive à Suze, au pied du mont Cenis. Nous étions prêts à peine, équipés à la hâte, et je n'avais avec moi que l'avant-garde de mon corps d'armée. — Or, voilà ce que contenait mes instructions: « Il est interdit au maréchal Canrobert d'agir isolément et d'engager ses troupes avant leur réunion complète. » Puis, en post-scriptum: « Le maréchal Canrobert se rendra compte, personnellement, à son arrivée à Turin, des positions de la Dora-Baltea, que l'on nous annonce comme formidablement défensives; si elles lui paraissent telles, il est autorisé, sous sa responsabilité personnelle, à les occuper. »

« Vous étiez à Turin, m'avez-vous dit, peu de temps après ces événements d'inquiétude, vous n'ignorez donc pas quelle panique avait saisi l'esprit de tous. La capitale piémontaise, ville ouverte, située en rase campagne, était un proie facile. Les Autrichiens se montraient à quelques lieues. Les habitants de Turin étaient terrifiés; on emballait déjà les archives du royaume. En débarquant à Suze, je trouvai le roi, venu au-devant de moi, dans un état d'inquiétude difficile à décrire. Il me supplia de prendre position sur la Dora-Baltea. J'arrive à Turin et cours, au débotté, visiter les lieux en question. C'était un point impossible à défendre! Mais, dit le roi, qui ne me quittait point, nous le jugions très important, capable d'arrêter les Autrichiens. — Hélas! non, répondis-je à Victor-Emmanuel, Votre Majesté voit elle-même qu'il n'y a rien à songer; chercher à défendre ce point serait nous perdre inutilement.

« Mais le temps presse, les Autrichiens sont à quelques lieues, dit le roi; à tout prix, ils veulent occuper notre capitale; il faut prendre un parti! »

« C'est alors que je montrai au roi mes instructions. Après les avoir lues, il me les rendit en disant: « Je suis donc perdu! »

« Non, sire, vous ne l'êtes pas. Il ne sera pas dit que la capitale des alliés de la France aura été brûlée devant les baïonnettes françaises. Votre majesté peut-elle me garantir que Casale et Alexandrie (vingt lieues en avant sur le flanc gauche des Autrichiens) peuvent mettre à l'abri les quelques milliers d'hommes que je possède? »

« Je vous en donne ma parole de roi, répondit Victor-Emmanuel. »

« Alors je n'hésite pas, sire, malgré la responsabilité immense qui va m'incomber, à me porter sur Casale et Alexandrie, si vous voulez m'y suivre. Pour sauver Turin, il faut l'abandonner. Ce mouvement stratégique, menaçant les communications de l'ennemi, peut seul dégager la capitale.

« Le roi se jeta dans mes bras. »

« Oh! merci, maréchal, nous partirons cette nuit. »

« Je quittai le roi pour prendre les dispositions nécessaires; nous devions partir au jour naissant. A minuit, je fus m'entendre tout habillé sur un canapé. Je logeais au palais, dans un des appartements royaux. A peine reposais-je depuis un quart d'heure que j'entendis frapper à ma porte. J'ouvris. Entre un petit homme, gros, court, à lunettes, dont le visage m'était inconnu.

« Je suis le comte de Cavour, dit-il, et je viens vous demander, maréchal, si Sa Majesté ne s'est pas trompée, s'il est bien vrai que vous vous refusiez, vous maréchal de France, à défendre Turin, et à vous maintenir sur les positions de la Dora-Baltea; c'est impossible! — Cela est pourtant ainsi, repris-je, monsieur le comte. Je suis le seul juge; n'ayant point de conseil politique à vous donner, souffrez qu'en fait de dispositions militaires je ne vous en demande pas. — Quelle responsabilité sera la vôtre, monsieur le maréchal, devant l'histoire et devant l'empereur! — Croyez, monsieur le comte, que j'ai réfléchi avant de prendre cette décision. Autant que vous, je veux sauver le roi de Sardaigne et sa capitale. Voilà pourquoi j'emploie l'unique moyen qui nous reste. »

« Le grand ministre partit après m'avoir salué froidement, et je repris mon canapé. »

« Deux heures après, au petit-jour, nous quittions Turin. Dès que les Autrichiens eurent connaissance de notre départ, ils abandonnèrent leur marche en avant sur Turin et rétrogradèrent à la hâte en se portant de notre côté. La ville était sauvée! Mon plan avait merveilleusement réussi. C'était, sans doute, un coup audacieux, mais le seul qui pût dégager la capitale. Avec les Prussiens, tels que nous avons appris à les connaître, j'eusse été perdu. Ils auraient certainement connu, eux, l'insuffisance de nos forces, et ne se seraient point donnés la peine de revenir sur leurs pas. Ils auraient été informés que notre armée descendait lentement, très-lentement, des Alpes, et qu'avant qu'un corps d'armée eût pu opérer sa jonction avec les troupes venues par mer et débarquant à Gènes, ils avaient tout le temps d'envahir, de saccager Turin, d'emmener le roi prisonnier avec son gouvernement. »

« Le roi n'a jamais oublié le service que j'ai eu le bonheur de lui rendre en cette circonstance. Ces faits si importants du début de la campagne n'ont pas été relevés, comme je vous le disais. L'empereur seul les a appréciés; ils sont, au reste, consignés dans un ouvrage officiel sur la campagne d'Italie publié par le ministère de la guerre. Quant à M. de

Cavour, nous fûmes séparés pendant la durée de la campagne. Nous ne nous retrouvâmes qu'à Milan. A peine m'ent-il aperçu qu'il se jeta dans mes bras et m'embrassa. « Comme vous aviez raison, maréchal, me dit-il, de m'écouter, certaine nuit, au palais de Turin! Sans votre promptitude, sans votre décision, nous étions perdus avant même l'arrivée des Français. »

« A un autre moment, le maréchal eussé en termes émus le portrait d'un de ses aides de camp, le colonel de la Tour du Pin, tué en Crimée. »

« Celui-là aussi était un type bien original; il ne nous a pas quittés un seul instant en Crimée: c'est là qu'il est mort. Il couchait sous la tente de Molènes, afin d'être sur pied à toute heure et de prendre part à toutes les affaires, à tous les engagements. Lorsque ce dernier partait seul on ne le revoyait point, la Tour du Pin entrant dans des colères violentes. Jamais je n'ai rencontré un homme aussi avide de danger. Il était très-myope et, de plus, très-sourd, — deux conditions, dira-t-on, pour ne point craindre le péril, qu'on ne voit point et qu'on ne peut entendre; mais ce n'était point là le courage du colonel de la Tour de Pin. Cet homme était trempé d'une façon étrange; il courait à l'ennemi comme un taureau court au rouge. Avant qu'il fût blessé, je lui disais: « Mon pauvre la Tour du Pin, vous êtes le plus vaillant soldat que je connaisse, mais vous êtes fou. Si vous tombez ici, et vous tombez, je vous jure de faire élever une colonne avec ces mots: « Ci-git un preux du moyen-âge, égaré à notre époque. » Peu de temps après il mourut frappé. »

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 14 janvier 1876.

La réflexion n'a pas modifié les premières impressions sur le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, il laisse l'opinion publique très-froide, comme le constate la faiblesse de la Bourse.

On trouve que la proclamation du 12 janvier redonne nullement la crise ministérielle; elle donne raison tout à la fois et à M. Buffet et à M. Léon Say. On la trouve même d'une certaine mollesse dans son cri de détresse aux conservateurs de tous les partis, cri de désespoir, dit-on, après avoir toléré des ministres qui, en attaquant successivement l'empire, (rapport Savary), la légitimité, la restauration monarchique, ont toléré l'activité dévorante du radicalisme, au lieu de l'avoir frappé en faisant rendre gorge aux membres du gouvernement du 4 septembre.

En résumé, le manifeste présidentiel, est considéré comme une mauvaise planche de salut.

Les journaux du centre droit sont à peu près les seuls à donner leur approbation au manifeste, sauf quelques réserves relatives à l'intervention personnelle du chef de l'Etat dans la lutte électorale. Le maréchal et M. Buffet tiennent pour la politique du centre droit, mais le retrait de la démission de M. Léon Say est évidemment un succès pour la politique du centre gauche et, par conséquent, un affaiblissement de la position du vice-président du conseil.

On remarque, depuis plusieurs jours, un grand mouvement, jour et nuit, à l'hôtel de la place St-Georges. Des conciliabules avec les principaux membres des

Feuilleton du Journal de Roubaix du 16 JANVIER 1876.

Les Filles du Colonel

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX (Suite)

Elle est, dans l'ombre de sa chambre obscure, un sourire d'écrasement dédaigné pour cet homme à qui elle aurait pu, à la rigueur, pardonner son manque de noblesse, mais qui, pauvre, osait l'aimer!

Le colonel et sa femme laissèrent la jeune fille à ce qu'ils croyaient être ses réflexions, sans la troubler par des conseils importants. Dans leur aveuglement affectueux, ils rêvaient plus et mieux pour leur chère favorite; mais comme ce « plus » ne se dessinait pas, et que ce « mieux » pourrait n'être qu'une chimère, ils se familiarisaient avec ce projet d'union, en somme très-sortable, placement satisfaisant d'une de leurs filles... et quand on en a trois!... La froideur visible de sa sœur surprenait profondément Marcelle. Quoi! Judith était aimée, et Judith hésitait! Cela ne pouvait être compris de ce bon cœur naïf, pour qui l'amour en

ménage paraissait le bonheur idéal, et qui poursuivait tout doucement nos petit roman intime.

Un roman! Marcelle?... Oui, Marcelle, qui, malgré sa réserve, n'avait pu ne pas remarquer que le lieutenant Duval se faisait son ombre.

A la promenade, il avait épié ses heures de sortie et se trouvait sur son passage.

A l'église, elle reconnaissait son pas sous l'immense voûte sonore.

Quand elle soulevait le rideau, elle l'apercevait accoudé sur le pont, regardant couler le Rhône avec une persistance que le fracas des eaux jaunes et bouillonnantes ne suffisait pas à expliquer.

Lorsque vint le printemps et que les fenêtres de la maison du colonel s'ouvrirent en face des coteaux verts, le quoi n'eût pas de flâneur plus assidu.

Et quand, musique en tête, le 17^e hussards allait en promenade militaire, le cheval qui caracolait le plus brillamment était celui du lieutenant Duval.

Enfin, l'officier qui, ferme en selle et la pelisse flottante, rivait le plus ardemment son regard au balcon du colonel, c'était encore le lieutenant, l'amoureux sans espoir de Marcelle. La charmante fille ne pouvait voir toutes ces choses sans être touchée. Elle n'y était point habituée, la beauté de

Judith rejetant fatalement dans l'ombre son fin visage pâle et brun.

Cette silencieuse façon de chercher son regard avec tant de respect et de persévérance avait un côté poétique qui attendrissait la douce Marcelle.

L'officier modeste qui l'aimait ainsi de loin attachait donc un grand prix à son amour, à elle?... Et cette seule pensée faisait palpiter son cœur.

Aussi ne fallait-il pas s'étonner des rougissements qui envahissaient son front, des petits tremblements de sa main, des hésitations subites de sa voix, quand le nom de M. Alain Duval était prononcé, ou mieux encore, quand sa personne elle-même se dressait troublée et ravie devant elle.

Cependant, s'aimant à distance, se le disant des yeux, les deux naïfs amoureux se condamnaient à rester éternellement dans cette impasse sentimentale où la timidité de l'un et la pudeur de l'autre les tenaient enfermés.

Demander la main de Marcelle!... c'était une audace bien autrement dangereuse que celle de l'inviter à danser, et l'on se souvient peut-être des luttes et des angoisses du pauvre lieutenant avant la valse des Roses.

Encourager plus directement son soupirant mystérieux était chose impossible à Marcelle à qui cette attente ne déplaissait du reste nullement.

Elle était à cet âge où un regard suffit au bonheur d'une semaine, où l'on vivrait une année avec le souvenir d'un sourire et le murmure d'un mot attendri.

Mme Fontille devait se faire leur Providence visible.

A toutes ses qualités, la grosse femme du chef d'escadron joignait le petit défaut d'être marieuse.

Rapprocher les âmes, unir les cœurs, fonder les fortunes, c'était une occupation séduisante, une joie sans pareille, auxquelles elle sacrifiait annuellement quatre ou cinq mois de son existence.

Elle avait généralement le flair exquis et la main adroite.

Les mariés qui lui devaient leur union ne lui marchandaient pas la reconnaissance. Si quelques-uns d'entre eux ne trouvaient pas dans le ménage qu'elle avait édifié le bonheur qu'ils espéraient, on était tellement assuré de ses bonnes intentions que personne ne songeait à l'attribuer par l'expression de regrets inutiles.

Ce fut donc à Mme Fontille que vint la triomphante idée de placer la petite main de Marcelle dans la bonne et large main de M. Alain Duval.

Ah! ce ne serait pas facile à emporter!... ce n'était pas une femme de son expérience qui se faisait illusion

sur les difficultés d'une semblable entreprise.

M. Alain Duval n'était ni noble, ni riche, ni de grand avenir, et l'on pouvait présager que Mme de Clarande en particulier, qu'on savait entichée de noblesse, jetterait des cris de paon.

Mais Mme Fontille était brave... et résolument elle marcha droit à son but.

M. Duval, qu'elle recevait parfois, écouta, en tremblant d'émotion, l'ouverture qu'elle lui fit à cet égard, et, dans l'ardeur de son enthousiasme, dévora de baisers reconnaissants la main potelée de sa protectrice.

Hortense, qui venait fréquemment passer une heure ou deux chez Mme Fontille, où elle était sûre de rencontrer les chers petits orphelins, fut habilement sondée.

Elle répondit avec franchise qu'un mari honnête, aimant, était tout l'idéal de Marcelle.

Ces préliminaires terminés, Mme Fontille émit sa plume opulente personne de son plus beau cachemire, fit ajouter, pour la circonstance, une plume nouvelle à son chapeau, qui en posait déjà trois, et se présenta courageusement chez le colonel.

L'air mystérieux de son large visage, son regard important et ses manières

confites, éveillèrent l'attention de M. de Clarande.

Du reste, sur sa réputation, toute mère était amplement autorisée à le soupçonner de cacher un prétendant dans chaque pli de son cachemire.

Cette pensée était déjà venue à Mme de Clarande, qui, dans ce vague espoir, autorisait l'intimité croissante de sa fille Hortense avec l'excellente mariouse.

« A quoi bon vous demander des nouvelles de Mesdemoiselles de Clarande, minauda Mme Fontille en s'asseyant, je viens de rencontrer votre Beauté, plus rayonnante que jamais. — Judith va très-bien, en effet, répondit modestement la mère. — Quant à Mlle Marcelle, votre Grâce, je l'ai entrevue par un coin soulevé de son rideau. — Et notre Raison sort de chez vous, n'est-ce pas? acheva Mme de Clarande en riant. — Mlle Hortense a bien voulu venir ce matin me communiquer un secret pour faire les marrons glacés qui va me mettre au mieux avec M. Fontille, dont le péché mignon est la friandise. »

(A suivre).